

DEC131490DR02

Décision donnant délégation de signature à Madame Jocelyne Caboche, directrice pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FRE 3595 intitulée Institut de biologie intégrative

La directrice d'unité,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 130351INSB du 2/21/2013, portant création de l'unité FRE 3595, intitulée Institut de biologie intégrative, dont la directrice est Madame Jocelyne Caboche ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Nathalie Vigneron Ingénieur d'Etudes Responsable administrative, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n°100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 avril 2013

La directrice d'unité

Jocelyne Caboche

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012